



ARP News 2023



© Charles Barail

ARP - 80 Allée de Port Ponant Terrasses du Golf II - 34280 La Grande Motte
contact@arp34.com

L'ÉQUIPAGE DE L'ARP

Bernard Aubert, Président



René Garcia, Trésorier



Patrick Guintrand, Vice-président



Michel Lavenant, Secrétaire



Charles Barail, Webmaster



SOMMAIRE

| | | |
|-----|--|-------|
| 1/ | Élagage des 90 Pins de l'allée des Goélands « Etude et observations » B. Aubert | p. 3 |
| 2/ | CA du 27 Février 2023 au cours duquel 10 sujets d'étude sont proposés | p. 5 |
| 3/ | La Stratégie de communications des opérations - M. Lavenant | p. 8 |
| 4/ | Proposition le 14/03/2023 d'organiser une pétition sur le « Curage de la Passe des Abimes » - C.Barail et B.Aubert | p. 10 |
| 5/ | Dossier de Presse sur le piège d'ensablement de la passe des Abîmes: historique et solutions avec illustrations photographiques | p. 12 |
| 6/ | Flyer sur la journée Pierre Pillet promenade commentée, programme illustration humoristique et présentation du QR code. | p. 18 |
| 7/ | Lettre à la Presse le 19/04/2023 et finalisation de l'opération spéciale « Pétition curage de la Passe des Abîmes » | p. 19 |
| 8/ | Articles de Presse sur Midi Libre le 15/05 et le 19/05 | p. 20 |
| 9/ | Article sur France Bleu et son site | p. 23 |
| 10/ | Photos et commentaires journée Pierre Pillet | p. 25 |
| 11/ | Reportage sur France 3 Gard « Passe des Abîmes » | p. 27 |
| 12/ | Texte concocté par l'I.A. concernant la Passe des Abîmes définition et problématique à l'initiative de C.Barail et CHAT GPT | p. 31 |
| 13/ | Réunion du Bureau le Vendredi 18 Aout étude de la végétalisation des immeubles du Ponant, Pins Pignons, compostage et sécurité. | p. 33 |
| 14/ | Green Obsession de Stefano Boeri avec illustration B. Aubert | p. 35 |
| 15/ | Réunion Briefing dîner-débat avec la Police Municipale, les Pompiers et la Gendarmerie | p. 36 |
| 16/ | Lettre au Maire de LGM sur le colmatage du réseau Allée du Ponant | p. 37 |
| 17/ | Compte Rendu du dîner débat sur la Sécurité M. Lavenant | p. 38 |
| 18/ | Nage en eau froide dans l'étang du Ponant | p. 42 |
| 19/ | La Cour des Comptes tance le Maire de La Grande Motte | p. 44 |
| 20/ | Compte rendu du CA restreint du 31/10/2023 | p. 46 |
| 21/ | Lettre d'invitation au COPIL PAPI OR | p. 47 |
| 22/ | Rapport chiffré des activités pendant l'année et situation de la trésorerie présentés par R. Garcia le Trésorier de l'ARP | p. 48 |
| 23/ | Compte Rendu de l'AG par le Secrétaire et le Vice-Président | p. 50 |
| 24/ | Vœux du Président et du Bureau | p. 53 |



1/ Élagage des 90 Pins de l'allée des Goélands « Etude et observations »

B. Aubert

L'élagage de nos pins d'alignement

En ce début d'année 2023 notre quartier a été le théâtre d'une campagne d'élagage de nos pins d'alignement, campagne entreprise par la société **Bas-Rhône Languedoc-Espaces naturels**. Rappelons qu'il s'agit de pins parasols dénommés aussi pins pignons car ils donnent des graines comestibles. Dans son projet d'urbanisme, Jean Balladur avait décidé de faire une large place aux plantes de haute tige, pour faire en sorte que les déplacements donnent l'impression de circuler dans un parc ombragé.

L'équipe du chantier d'élagage

L'équipe de La Grande Motte qui est intervenue, comportait deux élagueurs et une femme élagueuse. En appui au sol, deux assistants dégageaient les branches et assuraient la sécurité des agents évoluant dans la couronne des arbres, à savoir : déplacements de la grande échelle, allers et retours de cordes avec le sol pour diriger la chute des branches à l'écart des lampadaires et des clôtures, régulation des passages des piétons cyclistes et voitures, enfin réapprovisionnement en carburant des tronçonneuses. Par ailleurs un conducteur de tractopelle, gerbait les tas de branchages pour les charger dans une benne de 15m³. Enfin un chauffeur assurait l'évacuation des tailles vers la plateforme municipale de broyage pour la transformation en compost.

Observations de l'ARP

Notre association s'est présentée au chef de chantier pour lui demander l'autorisation de photographier et filmer son équipe en vue d'un court reportage. Ce qui nous fut accordé sous réserve de ne pas cadrer les visages. Comme on peut s'en douter, il s'agissait d'entrer en contact avec une équipe très spécialisée, soumise à une interdépendance étroite dans une série de gestes techniques exécutés en une sorte de ballet de précision parfaitement réglé.

Le travail de taille

Commencé en janvier dans l'Allée des Goélands qui héberge quelques 90 pins, le chantier a progressé en février autour de l'avenue allant du Golf Hotel au Novotel du Golf avec 36 pins, puis vers l'Allée de la Camargue jusqu'aux Maisons du Golf avec 45 pins, avant de se terminer par les sujets de l'allée de Port Ponant avec 25 pins. Soit un total de près de 200 pins dont l'âge moyen approche les 40 ans. C'est l'âge où le pin pignon perd sa forme ronde pour s'étaler en forme de parasol.

Nous avons constaté, chronomètre en main, que la taille d'un pin nécessitait une heure d'intervention. La première tâche consiste à « nettoyer » le houppier, c'est à dire couper à la tronçonneuse environ la moitié des petites branches touffues de la partie la plus haute de l'arbre (à environ 25m). Ensuite toujours à la tronçonneuse, il faut élaguer une trentaine de grosses branches portées par le tronc principal, lui-même parfois divisé en deux à sa base. Le résultat de l'opération est un parasol ouvert, filtrant légèrement la lumière et qui a été débarrassé d'environ une tonne à une tonne et demie de branchages. Soit un total de l'ordre de 120 tonnes de déchets verts pour l'ensemble de l'opération.



Pourquoi et comment des pins parasols d'alignement

Conifère originaire de Toscane, le pin parasol a été disséminé sur le pourtour méditerranéen dès l'époque romaine. Il est parfaitement au climat des régions littorales, contrairement au micoucoulier, autre espèce méditerranéenne d'alignement urbain, mais qui préfère les conditions de l'arrière-pays.

Dans les cordons dunaires sableux de la Camargue gardoise comme ceux du Boucanet par exemple, le pin pignon développe un puissant système racinaire, et étale sa couronne avec majesté comme le montrent quelques sujets témoins établis il y a plus d'un siècle. Dont au moins trois sujets plus que centenaires encore en vie et qu'avait soigneusement conservés l'équipe de Pierre Pillet, le paysagiste de Jean Balladur.

Concernant les alignements de notre quartier, établis dans les années 1970, ils avaient été plantés à l'origine en les espaçant de 10 mètres. A leur adolescence, trente ans plus tard, ils présentaient de volumineuses couronnes en forme arrondie qui se touchaient. Cela occasionnait d'importantes chutes d'aiguilles et de branches.



Ils devenaient dangereux et la décision fut alors prise d'en abattre un sur deux pour les espacer à chaque 20 mètres.

Aujourd'hui ils venaient d'entrer dans leur phase adulte et commençaient de nouveau à se toucher. L'intervention de la campagne d'élagage a eu pour rôle de restreindre leur couronne pour diminuer le volume d'exposition aérienne aux intempéries, ce qui va ralentir leur vigueur racinaire et donc leur nuisance de surfaçage au sol. Ils seront moins sujets aux chutes lors des tempêtes, plus économes en eau, donc plus résistants à la sécheresse et aux remontées estivales de sel. Enfin ils vont prendre une véritable allure de majestueux parasols ouverts et atteindront une hauteur de 35 - 40 mètres vers 2035. Il conviendra d'ici là de subvenir à l'installation de jeunes pins en intercalaire, qui prendront la relève des anciens. Ceci comme dans une exploitation forestière.

Bernard Aubert



2/ CA du 27 Février 2023 au cours duquel 10 sujets d'étude sont proposés

La Grande Motte, le 10 février 2023

Convocation du Conseil d'Administration

Le lundi 27 février 2023 -9 h

Salle de Réunion du Golf de La Grande Motte

-o-o-o-

Ordre du jour

Le Point du Vice-Président P. Guintrand

Rapport du Trésorier R Garcia

Site internet et réseaux sociaux C. Barail

Projets contacts Mairie M. Lavenant

Vie artistique D. Meric

Vie du Quartier S. de San Felix et R. Garcia

Fresque du Climat P. Bourguignon

Fresque de l'Eau B. Aubert

-o-o-o-

Procès verbal du Conseil d'administration du 27/02/2023

9h00 club house du Golf

Présents : P. Guintrand, C. Barail, R. Garcia, M. Lavenant, S. de Sanfelis, P. Lipinski, W. Viste

Le Vice-Président Patrick Guintrand ouvre la séance

1. La parole est donnée à Charles Barail

C. Barail signale que site internet de l'ARP évolue. Des améliorations techniques ont été apportées. Les logos de la municipalité de La Grande Motte et de l'office de tourisme sont maintenant officiellement publiés sur la page d'entrée. Trois nouveaux articles ont été publiés ainsi que ARP News 2022.

L'ARP est présente sur 4 réseaux sociaux : Facebook, Tweeter, Instagram et YouTube. Il serait souhaitable que les adhérents y participent afin d'accroître notre visibilité. Le QR code ci-dessous permet d'y accéder très facilement.



La proposition a été unanimement approuvée de lancer une pétition sur la nécessité du curage de la passe des abîmes en organisant une manifestation événementielle permettant de la faire signer la pétition par QR code.

Arrivée de B. Aubert

2. La parole est ensuite donnée à Serge de San Felix

Serge de San Felix Conseiller Municipal Délégué à la Vie Associative, à la Maison des Associations, à la gestion des salles municipales et aux Rapatriés donne des informations sur les évènements à venir dans notre quartier du Ponant. Le samedi 20 mai se tiendront en plein air le Mini Salon du Livre et une Exposition d'artisanat d'arts. Le premier est organisé par Mme Elodie Armand. Ne pourront avoir de stands que les écrivains passant par des éditeurs professionnels. Les écrivains publiant à compte d'auteur ou étant leurs propres éditeurs ne pourront être retenus.

B. Aubert pose la question de composteurs à prévoir pour l'Allée de Port Ponant.

3. Le président de séance passe la parole à René Garcia

Rien à signaler sur le plan trésorerie sinon cinq nouvelles adhésions individuelles. Les contacts avec les Syndicats de copropriétés à travers les Syndics suivent leur cours. Il serait souhaitable d'avoir le nom des différents présidents de conseils syndicaux des immeubles adhérents à l'RP.

4. Pierre Lipinski demande la parole pour signaler l'insuffisance de parkings dans l'environnement de Port Grégau

5. La parole est ensuite donnée à Michel Lavenant

Michel Lavenant développe un projet de stratégie de communication avec le

CESEL/LGM :Comité Economique, Social et Environnemental Local de LGM

Un total de 10 sujets d'études est proposé dans une liste préliminaire qui sera affinée lors d'une réunion retrainte ultérieure.

- Construire une base de données municipale interactive
- Protéger la végétation de LGM et l'eau pour ses habitants
- Développer les mobilités douces (piétons et vélos)
- Protéger l'estuaire du Vidourle et le pont des Abîmes
- Protéger l'Etang du Ponant
- Faciliter l'installation de jeunes de moins de 30 ans à LGM
- Développer les activités nautiques légères non motorisées
- Protéger le bord de mer
- Protéger la berge de l'Etang de l'Or
- Capter et stocker les énergies renouvelables (vent et soleil)

6. La parole est ensuite donnée à B. Aubert

L'intervention concerne le chantier d'élagage des pins d'alignement du quartier. Un reportage a été fait que Charles Barail a mis sur le site web. Une vidéo est en cours de montage.

Il est par ailleurs suggéré de profiter du 20 mai pour organiser un évènementiel avec un grand témoin. Pierre Pillet paysagiste de Jean Balladur et qui fête son 80° anniversaire



se fera un grand plaisir de venir nous rejoindre. Un rendez-vous aura lieu à 11h00 sur l'Allée Marguerite de Provence (niveau aviron-accrobranche). Pierre Pillet commentera la construction du Pont des Abîmes et la nécessité urgente de son désensablement.

Des panneaux seront disposés tout le long de la Canalette avec QR code pour qu'il y ait un maximum de demandes de curage de la passe par le biais du flash QR code.

L'après-midi une conférence publique sera donnée à 15h00 par Pierre Pillet (présentation de clichés d'archives) au Novotel du Golf. Pierre commentera les expériences de plantations de pins et pourquoi, le pin parasol a été retenu.

7. William Viste propose de mettre son fichier presse à disposition lorsque l'événement Passe des Abîmes sera prêt

8. Patrick Guintrand propose de préparer un questionnaire pour mesurer la notoriété de l'ARP auprès de la population de LGM afin d'établir une base de données permettant de suivre son évolution après les différentes actions ou événements à venir, comme la pétition de la passe des abîmes ou projet touc touc dont l'objectif consiste à véhiculer l'image de l'ARP dans toute la grande Motte pour intensifier sa notoriété dans le but d'être d'avantage audible auprès des autorités de tutelle.

Patrick Guintrand lève la séance à 11h00



3/ La Stratégie de communications des opérations - M. Lavenant

Sur chaque sujet important, l'ARP développe son analyse et recommande des actions, le tout regroupé en une « opération »

Pour chaque opération :

- 1/ Après approbation par le Conseil d'Administration de l'ARP, l'analyse et les actions proposées sont présentées sur le site et accessibles par QR code
- 2/ Une pétition est rédigée pour être proposée à la signature du public, avec la synthèse de l'opération, signature et accès au dossier complet par QR code
- 3/ La pétition est publiée sur le site internet et sur les lieux de l'opération
- 4/ Les media, dont le Midi Libre, sont sollicités pour une conférence de presse et un reportage sur les lieux de l'opération à l'occasion de la signature de la pétition
- 5/ Les résultats de la signature sont placés sur le site ARP à la suite de la pétition
- 6/ La pétition est alors adressée au CESEL/LGM, avec les résultats de la signature, pour discussion et transmission à la mairie avec l'avis du CESEL/LGM

1. Définition et approbation de chaque opération

Les équipes de l'ARP définissent chaque opération :

- 1/ Présentation des risques/opportunités et de leur évolution dans le temps
- 2/ Présentation des actions proposées pour réduire les risques ou profiter des opportunités
- 3/ Le tout est réuni dans un dossier technique de l'opération

Le Conseil d'Administration de l'ARP approuve chaque opération

Le Dossier Technique de chaque opération est placé sur le site de l'ARP et aussi accessible par QR code

2. Fabrication d'une pétition

La pétition doit être lisible sur une feuille A4 distribuable au public et imprimable au format A3 sur des panneaux visibles sur les lieux

La pétition doit contenir :

- 1/ Un titre
- 2/ Le QR code « Je signes! »
- 3/ Une phrase résumant les risques ou opportunités
- 4/ Une ou deux photos des lieux (ou une caricature)
- 5/ Une phrase résumant les actions proposées pour réduire les risques ou développer les bénéfices
- 6/ Le QR code « En savoir plus » pour l'accès au dossier technique
- 7/ Le QR code « Je veux adhérer à l'ARP » pour adhérer et être tenu au courant du développement de toutes les opérations en cours



3. Publication de la pétition

La pétition est présentée au maire (ou aux autres maires impliqués éventuellement) par une lettre expliquant le coté positif du soutien

La pétition est placée sur le site internet de l'ARP et est accessible par QR code

La pétition est imprimée au format A4 pour être distribuée au public

La pétition est imprimée au format A3 cartonné pour être placée sur des poteaux disponibles sur les lieux de l'opération

La pétition est diffusée par emailing

4. Implication du Midi Libre et des media locaux

L'ARP identifie les correspondants des media et du Midi Libre

Les media sont informés du lancement d'une pétition

La pétition est envoyée par mail aux media ainsi que la date de la conférence de presse

Au cours de la conférence de presse, présentation du contexte et remise du dossier de presse

Les media sont sollicités pour des reportages sur les lieux de l'opération au moment de la signature de la pétition, si possible au cours d'une manifestation publique pour bénéficier d'une participation importante

Les media publient leurs articles ou vidéo et en informent l'ARP

L'ARP relaie sur les réseaux sociaux les articles des media

5. Résultats de la pétition

Les signatures de la pétition sont analysées grâce au QR code « Je signe! »

Les nouvelles adhésions sont analysées grâce au QR code « Je veux adhérer à l'ARP »

Les résultats synthétisés de la pétition sont publiés et analysés sur le site de l'ARP

6. Information du CESEL/LGM

La pétition est transmise officiellement au CESEL/LGM avec l'analyse de la synthèse de ses résultats

Une réunion est organisée entre l'ARP et le CESEL pour discuter de la justification de la pétition

Au cours d'une de ses réunions plénières le CESEL décide ensuite du bien fondé, ou pas, des actions recommandées par l'ARP

Le CESEL transmet, ou pas, les recommandations de l'ARP, en y ajoutant ses propres commentaires



Pétition pour le curage de la passe des Abîmes « Dossier de presse »



**Les inquiétants dépôts de sable qui obstruent
la passe des Abîmes**



Les Amis et Riverains du Ponant lancent une pétition

Sur la base de ses documents d'archives, et après requête auprès des collectivités locales concernées, le Conseil d'administration de l'**Association Amis et riverains du Ponant** a pris l'initiative d'élaborer un dossier de presse, traitant de l'inquiétant phénomène d'ensablement de la passe des Abîmes. L'objectif de ce dossier sera d'étayer une vaste pétition souscrite par QR code sur le site web www.arp34.com.

Le piège de l'ensablement

Il se trouve qu'au cours des cinq dernières années la passe des Abîmes ne cesse de se combler par d'importants dépôts sableux. Ce phénomène qui touche la partie gardoise de l'étang est inquiétant à plusieurs titres.

1. Tout d'abord le rôle d'exutoire des crues du Vidourle va être entravé par suite d'une baisse du tirage à la mer. Ce qui va accroître la montée des crues sur les communes de La Grande Motte et Le Grau du Roi ainsi que sur les territoires amont de la plaine estuarienne.
2. En second lieu, une baisse de volume d'entrée des eaux marines dans l'étang du Ponant va perturber son équilibre hydro-biologique. Des développements de malaïgues nauséabondes associés à une dégradation de la faune et de la flore aquatiques, interviendront en périodes estivales. Ce qui est intervenu au début de la création de l'étan, a motivé la création l'**Association Amis et riverains du Ponant**
3. Enfin la navigation dans la passe sera sérieusement entravée et les sports de voile, de rame et de glisse, compromis, au moment où la Baie d'Aigues-Mortes s'apprête à accueillir les entraînements aux Olympiades 2024.

Le Curage

Le but de notre pétition est d'attirer l'attention des collectivités territoriales concernées à savoir :

1. En premier lieu l'**Etablissement public territorial du bassin du Vidourle** (entité à compétence bi-départementale sur le Gard et l'Hérault) au titre de sa gouvernance sur la qualité des eaux du Vidourle
2. La Communauté d'**Agglomération Terre de Camargue** car la majeure partie du volume de sédiments à traiter se trouve côté Gard
3. Le **Symadrem** (Syndicat mixte interrégional d'aménagement des digues du delta du Rhône et de la mer) qui a compétence pour le secteur façade maritime du grand delta historique de la Camargue.
4. L'**Agglomération du Pays de l'Or**
5. Les deux communes **Le Grau du Roi** et **La Grande Motte**



5/ Dossier de Presse sur le piège d'ensablement de la passe des Abîmes: historique et solutions avec illustrations photographiques

Un peu d'histoire sur le Ponant

Un étang resurgi du passé

Creusé sur d'anciennes alluvions du Rhône, l'Étang du Ponant a fourni les remblais nécessaires au nivelage des plateformes des futures entités balnéaires. Cet espace constituait



Fig 2 : Carte géologique de 1898, en pointillé les vignobles



Fig 1 Rade du repos XII^s

il y a huit siècles la rade du Repausset, avant-port d'Aigues-Mortes (Fig 1), qui échangeait avec l'Orient. Avec le temps la rade s'est comblée d'alluvions n'y laissant que des marécages (Fig 2)

En la recreusant, Roger Vian ingénieur en chef de la Mission Racine, l'a transformée en nouvelle façade maritime, pouvant accueillir près de trois cent mille estivants répartis entre Gard et Hérault. Le périmètre s'étend sur quelques 1 500 hectares dont 300 ha d'étang. Le reste se partage entre bâti et plaines des jeux comportant divers équipements de loisirs (deux ports de plaisance, trois parcours de golfs, trente courts de tennis, dont 2 en terre battue et 1 central, un espace Grand Bleu, deux bases d'aviron, trois bases nautiques, un parc Aventure ainsi que deux manades équestres. Le tout entouré de massifs de pinèdes et de vignobles (Fig 3).



Fig 3 : Façade héritée de la Mission Racine

Aujourd'hui les multiples activités récréatives du Ponant et la qualité de son environnement paysager en font une destination résidentielle et touristique très prisée. Mais c'est également devenu un exceptionnel observatoire côtier méditerranéen, face aux enjeux climatiques du XXI^{ème} siècle.



Pourquoi le Ponant est l'exutoire majeur du Vidourle

Autrefois le Vidourle, endigué depuis le XIV^{ème} siècle, se jetait dans l'étang de l'Or, au nord du canal de la Radelle. Le fleuve fut ensuite dirigé vers le Sud pour lui ouvrir une sortie en mer au Grau du Roi. Cette décision, prise en 1833, impliquait la construction de portes levantes pour le franchissement du canal du Rhône à Sète (Fig 4). Le littoral graulen se trouva alors exposé au risque des fréquentes vidourlades.

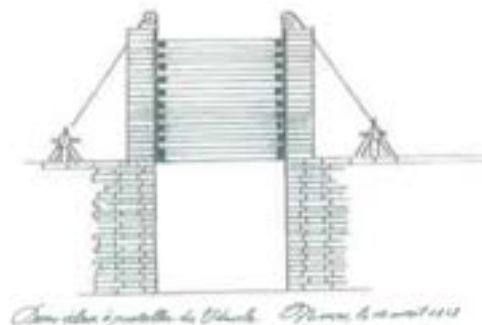


Fig 4 : Premières portes levante du Vidourle

En été 1966 Roger Vian, rééquilibrera les débits de sortie du fleuve sur deux exutoires, avec un partage des eaux au seuil de Montago. Cette décision transformera le Ponant en une vaste zone d'expansion des crues du Vidourle (Fig. 5) et, par voie de conséquence, la passe des Abîmes en exutoire majeur du Vidourle. En effet sa largeur et son débit, sont bien supérieurs à ceux du canal de sortie du Grau du Roi. Depuis 1966 d'ailleurs, aucune vidourlade n'est venu menacer les nouvelles infrastructures balnéaires sur les deux communes littorales. Alors même que de très graves inondations ont été enregistrées, notamment lors de la grande crue de septembre 2002, en amont de l'estuaire.

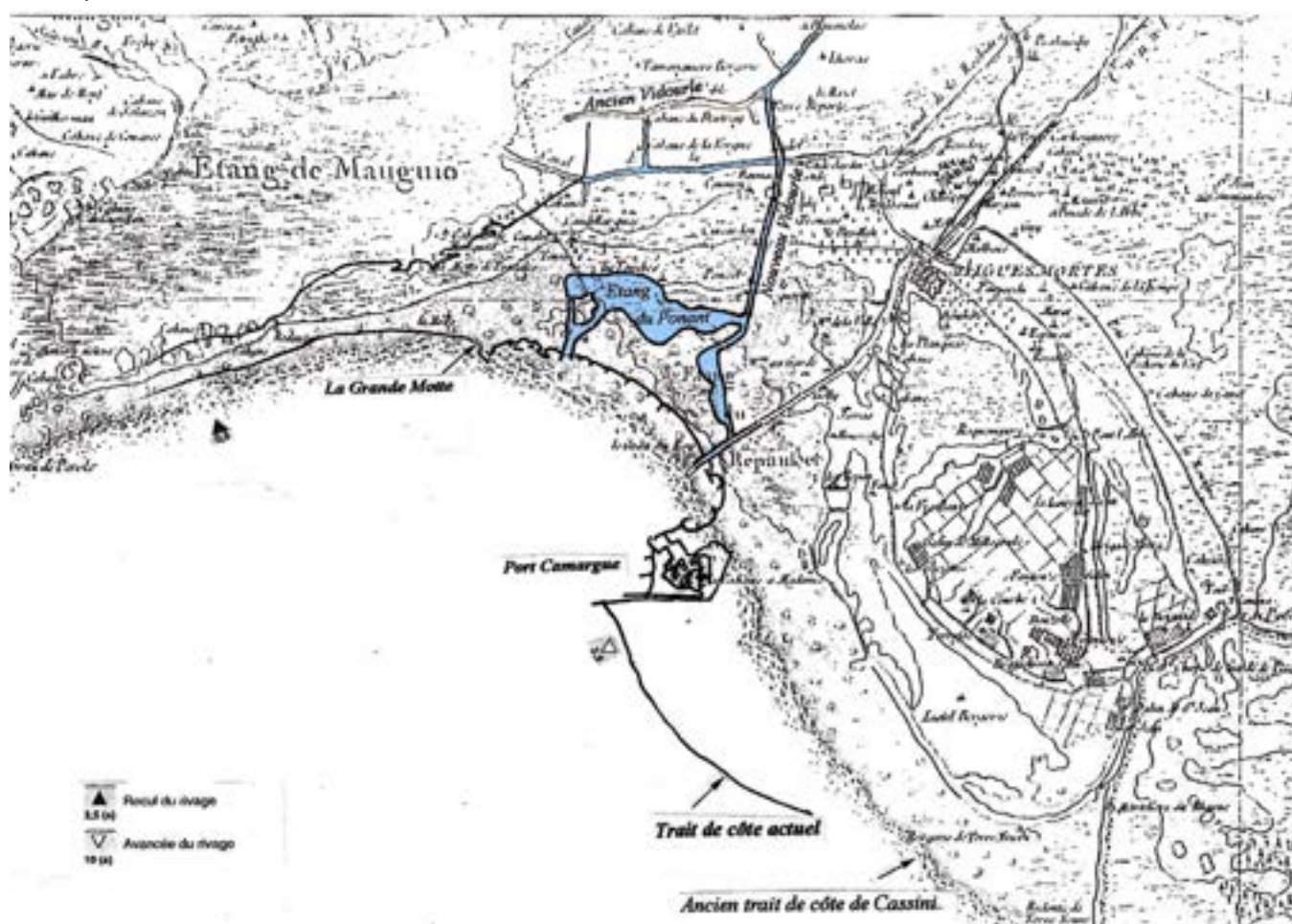


Fig 5 : Le Ponant devenu exutoire principal du Vidourle après reconfiguration côtière engagée par Roger Vian. (schéma réalisé sur fond de carte de Cassini du XXVIII^{ème} siècle)



Enfin en 1993, la mise à grand gabarit du canal du Rhône à Sète entraîne son creusement à - 3m. De nouvelles portes sont installées pour laisser un tirant d'air de 6m et dont la dimension sera portée à 16m de large par 7 m de haut. Elles fonctionnent sur le principe des vannes wagon équipant les grandes écluses du Rhin. Roger Vian les a conçues pour faire passer un débit jusqu'à 900m³ par seconde (Fig. 6).



Fig.6 Portes du Vidourle lors de la crue du 9 sept 2022 (Cliché JP Besnier et B. Aubert)

Fig.6 Portes du Vidourle lors de la crue du 9 sept 2022 (Cliché JP Besnier et B. Aubert)

Cliché d'évolution de la passe entre 1967 et 2023



Les trois étapes du rivage de la passe des Abîmes depuis sa création : 1967 année de sortie de la drague avant la construction du pont des Abîmes, 2012 avec les premiers symptômes de transit de sable et 2023 (en trait rouge).



Carte de territorialité



La ligne en tirets qui traverse la passe en diagonal est celle de la limite entre Gard et Hérault



Historique du Ponant en deux clichés IGN



Cliché IGN de 1968 :

L'étang du Ponant n'est en communication ni avec la mer ni avec le Vidourle dont il est séparé par le seuil déversoir de Montago calé à + 0,70 m NGF. Le port de La Grande Motte vient d'être creusé, celui de Port-Camargue est en cours de réalisation. La deuxième tranche du Repausset-Couchant n'est pas encore creusée et laisse apparaître un reliquat de l'ancien exutoire du Vidourle qui débouche en bordure du cimetière du Grau du Roi. La domanialité de l'étang du Ponant est Domaine Privé de l'Etat.



Cliché IGN du 9 septembre 2002

L'étang du Ponant est devenu Domaine Public Maritime en septembre 1983 par décision du Préfet du Gard Guy Picoullie. Le Ponant est ouvert à la pêche et le seuil de Montago a été transformé en passe.

Un violent épisode cévenol occasionne une crue majeure du Vidourle le 9 septembre.2002. Le fleuve atteint son exutoire avec un débit de 900m³ par seconde. L'étang du Ponant subit une surcote qui approche 1,80 m NGF, mais le dispositif de Roger Vian tient bon.

Le cliché montre un panache de sortie plus conséquent au Grau des Abîmes qu'au chenal de sortie du Grau du Roi. Ces constats attestent l'importance du curage de la passe des Abîmes



Pour lire la pétition Flashez



PASSE DES ABIMES



6/ Flyer sur la journée Pierre Pillet promenade commentée, programme illustration humoristique et présentation du QR code.



Promenades Commentées



Proposées par les Amis et riverains du Ponant

A l'occasion de la pétition pour le curage de la passe des Abîmes
Pierre Pillet paysagiste de l'équipe de Jean Balladur
Interviendra samedi 20 mai 2023 entre 10h30 et 17h00

- 10h30 déambulation depuis le Club d'aviron vers la place du marché : commentaires de Pierre Pillet sur l'histoire du Ponant, de la passe des Abîmes et de ses espaces verts périphériques
- 12h00 place du Marché commémoration du 80^{ème} anniversaire de P. Pillet, en présence de Stephan Rossignol Maire de La Grande Motte.
- 15h00 Conférence débat « Passé et futur du Ponant » Novotel du Golf 1641 Avenue Du Golf, Allée du Ponant Quartier Club de Golf, 34280 La Grande-Motte **Entrée libre**
- Tout au long de la journée : signature de la pétition pour le curage de la passe des Abîmes



Pour lire
la pétition :
flashez !



ASSOCIATION LOI DE 1901 FONDÉE EN 1984 N° W343002669

0 ALLEE DE PORT PONANT 34280 LA GRANDE MOTTE | WWW.ARP34.COM | CONTACT@ARP34.COM



7/ Lettre à la Presse le 19/04/2023 et finalisation de l'opération spéciale « Pétition curage de la Passe des Abîmes »



La Grande Motte, le 19 avril 2023

Madame, Monsieur,

L'Association Amis et Riverains du Ponant (ARP) qui fêtera ses 40 ans d'existence en 2024, forte de plus d'un millier d'adhérents, organise le samedi 20 mai 2023 une manifestation de défense et valorisation du patrimoine de l'étang du Ponant et de son exceptionnel environnement paysager. Cet événement interviendra sous forme de promenades commentées et d'une pétition pour le désensablement de la Passe des Abîmes. Vous trouverez ci-joint un programme détaillé ainsi qu'un dossier de presse.

A cette occasion nous organisons à 12h30 un déjeuner débat auquel vous êtes invité-e à vous joindre à partir de 12h30. Un carton personnalisé valant invitation au repas vous sera remis à partir de 10h30 près de la passe des Abîmes, face au Club d'aviron.

Comptant sur votre présence pour commenter cet événement, nous vous prions de croire en notre entière considération.

Le Comité d'Organisation

Pièces Jointes

RSVP nombre de places limitées



Accueil > Actu > Environnement

Inquiétudes avec l'ensablement de la passe des Abîmes entre Grande-Motte et Grau du Roi



En 2020, la vue aérienne montre l'ensablement avancé de la passe des Abîmes entre Grande-Motte et Grau-du-Roi. / - JP BESNIER



Environnement, La Grande-Motte

Publié le 14/05/2023 à 17:34

MIDI LIBRE

Les Amis riverains du Ponant ont lancé une pétition pour que l'exutoire du Vidourle soit curé

L'association des Amis riverains du Ponant a lancé une pétition pour le désensablement "urgent" de la passe des Abîmes. Cet exutoire du Vidourle, entre La Grande-Motte et le Grau du Roi, se bouche. "On peut voir les flamants roses posés sur le banc de sable, les pattes dans même pas 5 cm d'eau. Bientôt les bateaux ne pourront plus passer", s'inquiète Charles Barail. Pour le président de l'association, cette situation risque de provoquer un phénomène de putréfaction des eaux et les odeurs nauséabondes qui vont avec. "Et surtout il y a le risque que le Vidourle provoque des inondations" en empêchant une évacuation des eaux vers la mer en cas de Vidourlade.



Une promenade commentée avec Pierre Pillet

Aussi, à l'occasion de ses 40 ans, l'association des Amis riverains du Ponant organise une promenade commentée le samedi 20 mai, à 10 h 30, au départ de l'embarcadère.

Pierre Pillet, collaborateur de Jean Ballardur, en charge de la création des espaces verts lors de la réalisation de La Grande-Motte dans les années 60, sera présent, avant une conférence qu'il donnera sur ce thème à 15 h 30 au Novotel de La Grande-Motte. "Cette promenade commentée sera l'occasion de faire prendre conscience à la population que la passe des Abîmes doit bénéficier d'un curage très rapidement", précise Charles Barail.

Par ailleurs, le maire de La Grande-Motte, Stéphan Rossignol, sera présent au déjeuner-débat de l'association qui, avec sa pétition, veut attirer l'attention des collectivités territoriales concernées.

Et en premier lieu l'Établissement public territorial du bassin de Vidourle "au titre de sa gouvernance sur la qualité des eaux du Vidourle". Mais aussi les aggro Terre de Camargue et Pays de l'Or, le Symadrem (Syndicat mixte interrégional d'aménagement des digues du delta du Rhône et de la mer), et les deux communes de La Grande-Motte et du Grau-du-Roi.

[Voir les commentaires](#)



Une journée pour découvrir le quartier du Ponant



Balades et randonnées, La Grande-Motte

Publié le 19/05/2023 à 05:06

CORRESPONDANT

L'association des Amis et riverains du Ponant (ARP), forte d'un millier d'adhérents, organise ce samedi 20 mai une journée de commémoration et de balades à l'occasion de ses 40 ans d'existence. Cet événement interviendra sous forme de promenades commentées et d'une pétition pour le désensablement de la Passe des Abîmes. L'association observe depuis 1984 le rivage de la Baie d'Aigues-Mortes. A la Grande-Motte, le quartier du Ponant vit à son rythme. Il offre la fraîcheur de ses voies vertes entre plans d'eau et pinèdes.

Au programme de ce samedi 20 mai : à 10 h 30, déambulation depuis le club d'aviron vers la place du marché, commentée par Pierre Pillet. À 12 h, sur la place du marché, commémoration du 80e anniversaire de Pierre Pillet, paysagiste de Jean Balladur, en présence de Stéphan Rossignol, le maire. À 15 h, conférence-débat "Passé et futur du Ponant", au Novotel du golf. Entrée libre.

Tout au long de la journée : signature et pétition pour le curage de la passe des abîmes.



ENVIRONNEMENT

Une association demande le désensablement de la passe des Abîmes entre La Grande-Motte et le Grau-du-Roi

La Grande-Motte

De [Sixtine Lys](#)

Dimanche 21 mai 2023 à 7:08

Par [France Bleu Hérault](#)



L'association Les amis et riverains du Ponant réclame le désensablement de la passe des Abîmes, ce passage entre la mer et l'étang du Ponant, entre La Grande-Motte (Hérault) et Le Grau-du-Roi (Gard).



On peut voir l'ensablement à l'entrée de la passe des Abîmes entre La Grande-Motte et Le Grau du Roi. - Les Amis et riverains du Ponant

Une [pétition a été lancée par l'association Les amis et riverains du Ponant](#) pour demander le désensablement de la passe des Abîmes. La passe des Abîmes, c'est ce passage de moins de 100 mètres de large qui lie la mer à l'étang du Ponant, entre La Grande-Motte (Hérault) et Le Grau-du-Roi (Gard). Avec les courants marins, cet endroit s'ensable et **l'eau a du mal à circuler.**



"Si la passe s'ensable, il n'y aura plus de possibilité de naviguer", explique Charles Barail, membre de l'association Les amis et riverains du Ponant. "Or, il y a un petit port au Ponant avec une bonne centaine de bateaux de plaisance. Sans les échanges avec la Méditerranée, **l'eau va pourrir**. Et puis le Vidourle se déverse dans la Méditerranée par la passe des Abîmes. Si la passe des Abîmes est ensablée et qu'il y a une crue, il n'y aura pas de possibilité qu'il y ait le déversement du Vidourle dans la mer. Et il y a un risque d'inondation", développe-t-il.

Le problème, c'est que ce **lieu est partagé entre deux départements**, et qu'il est complexe de déterminer qui va débloquer les fonds pour curer la passe. "Au regard de l'avancement de cet ensablement, je crois que cette action menée par l'association des riverains du Ponant doit être accompagnée", réagit Stéphane Rossignol, maire de la Grande-Motte. "Nous allons reprendre les discussions avec nos voisins du Grau-du-Roi et l'Établissement public territorial du bassin Vidourle pour voir les actions qui pourraient être conduites pour empêcher que cette passe soit totalement bloquée."



Les flamants roses ont pied dans la passe des Abîmes. - Les amis et riverains du Ponant



10/ Photos et commentaires journée Pierre Pillet





franceinfo:

3 occitanie

Accueil > Occitanie > Gard > Nîmes

L'ensablement menace la passe des Abîmes entre le Gard et l'Hérault, les riverains, inquiets, lancent une pétition



L'ensablement de la passe des Abîmes qui relie la mer à l'étang du Ponant, à la frontière des communes de l'Hérault et du Gard, inquiète les riverains. Une pétition est désormais lancée pour interpeller les autorités. ● © T. Imbert/FTV

Écrit par [Josette Sanna](#)

Publié le 23/05/2023 à 18h10



L'ensablement de la passe des Abîmes qui relie la mer à l'étang du Ponant, à la frontière de l'Hérault et du Gard, au Grau-du-roi, inquiète les riverains. Ils ont lancé une pétition pour alerter sur les berges changeantes, ainsi que les menaces sur les activités nautiques et la biodiversité.

Les petits pêcheurs, toujours tolérés autour de l'étang, le disent : les berges du Ponant changent au gré des courants. *"Ils peuvent s'ensabler ou pas, ça dépend des coups de mer"*, relève un pêcheur croisé sur la berge. Depuis des années, les amis et riverains de l'étang observent aussi l'ensablement de la passe des Abîmes.

Une flèche de sable

"En face de la passe des Abîmes qui est une sortie du fleuve Vidourle, vous avez une flèche de sable qui s'accumule et qui ne devrait pas être là", explique, Bernard Aubert, président de l'association "Les amis et riverains du Ponant". Des photos aériennes prises en 2020 témoignent de l'ampleur du bouchon de sable qui s'est formé sur la berge gardoise rendant la plaisance et les activités nautiques difficiles et favorisant la Malaïgue, la mauvaise eau, fatale à la biodiversité.



En cas de fortes crues, l'étang ne jouerait plus son rôle d'exutoire du Vidourle.

“ Le Vidourle en crue c'est l'équivalent du Rhône : c'est colossal, ça correspond à 900 m³ par seconde qui vont débouler et faire partir le bouchon mais avant cela toute cette énergie va se dissiper sur une des berges qui va être fragilisée. ”

Bernard Aubert, association "Les amis et riverains du Ponant"

Pétition en ligne

Forte d'un millier d'adhérents et de 40 ans d'existence, l'association lance une [pétition en ligne](#) pour interpeller en premier lieu [l'EPTB Vidourle](#), un organisme interdépartemental, composé du conseil général du Gard, du conseil général de l'Hérault et de 77 communes du bassin versant. Il engage des actions en liaison avec l'aménagement du fleuve cadré par la procédure du contrat de Rivière et la communauté de communes de Terres de Camargue.



Amis Riverains du Ponant
il y a environ 8 mois



Signez cette pétition avant qu'une catastrophe écologique ne se produise à La Grande Motte !



MESOPINIONS.COM

Aidez-moi à faire avancer ce combat : Pétition pour le cura...



Dragage

"Dans les plans d'action, le dragage des Abîmes est envisagé", conclut Robert Crauste, maire du Grau-du-Roi et président de la communauté de communes "Terres de Camargue". Reste à s'entendre sur un plan d'action avec l'État. Les acteurs partagent un intérêt commun : la façade littorale de la baie d'Aigues-Mortes.

Ecrit avec Alexandre Rozga.

Pour aller plus loin :

[#environnement](#) [#mer](#) [#nature](#)

[Nîmes](#) [Gard](#) [Occitanie](#) [Montpellier](#) [Hérault](#)



« Fais moi un exposé sur les risques provoqués par l'ensablement de la Passe des Abîmes à La grande Motte »

Titre :

Les risques provoqués par l'ensablement de la Passe des Abîmes à La Grande Motte

I. Introduction

La Grande Motte, située sur la côte méditerranéenne française, est une destination touristique prisée pour ses plages de sable fin et son environnement naturel unique. Cependant, la région fait face à un problème croissant : l'ensablement de la Passe des Abîmes. Ce phénomène présente des risques importants pour l'écosystème local, l'économie régionale et la sécurité des personnes. Dans cet exposé, nous explorerons les différentes conséquences de l'ensablement de la Passe des Abîmes.

II. Description de la Passe des Abîmes

La Passe des Abîmes est un chenal maritime situé à proximité de La Grande Motte. Il constitue une voie de navigation essentielle pour les bateaux de plaisance, les navires de pêche et les activités nautiques. Cette passe permet également l'échange des eaux marines entre le large et le lagon côtier, contribuant ainsi à l'équilibre écologique de la région.

III. Les causes de l'ensablement

Plusieurs facteurs contribuent à l'ensablement de la Passe des Abîmes. Parmi eux, on peut citer :

- Les courants marins : Les courants côtiers peuvent entraîner des dépôts de sédiments dans la passe, réduisant ainsi sa profondeur et sa navigabilité.
- L'urbanisation côtière : La construction de digues, de ports et d'infrastructures côtières peut perturber le flux naturel des sédiments et favoriser leur accumulation dans la passe.
- Les phénomènes météorologiques : Les tempêtes et les précipitations intenses peuvent entraîner un apport supplémentaire de sédiments dans la passe.



IV. Conséquences écologiques

L'ensablement de la Passe des Abîmes a un impact significatif sur l'écosystème local, notamment :

- La biodiversité marine : La diminution de la profondeur et la présence accrue de sédiments peuvent perturber les habitats marins, affectant la reproduction, la croissance et la survie de nombreuses espèces marines.
- La qualité de l'eau : L'accumulation de sédiments peut entraîner une détérioration de la qualité de l'eau, favorisant la prolifération d'algues et d'autres organismes nuisibles.

V. Conséquences économiques

L'ensablement de la Passe des Abîmes a également des répercussions économiques sur la région :

- Le tourisme : La Grande Motte attire de nombreux touristes en raison de ses activités nautiques. L'ensablement de la passe réduit l'attractivité de la destination, entraînant une diminution des revenus liés au tourisme.
- Les activités maritimes : La navigation commerciale, la pêche et les sports nautiques sont affectés par la réduction de la profondeur de la passe, entraînant des contraintes logistiques et des coûts supplémentaires pour les opérateurs.

VI. Mesures de prévention et de remédiation

Pour faire face à ce problème, différentes mesures peuvent être mises en place :

- La surveillance et le dragage régulier de la passe pour maintenir sa profondeur navigable.
- La mise en place de dispositifs de contrôle des sédiments dans les zones côtières urbanisées afin de limiter leur accumulation dans la passe.
- La sensibilisation du public sur l'importance de la préservation de l'écosystème côtier et des mesures à prendre pour minimiser les effets de l'ensablement.

VII. Conclusion

L'ensablement de la Passe des Abîmes à La Grande Motte représente un défi majeur pour la région, touchant à la fois l'écosystème, l'économie locale et la sécurité des activités maritimes. Il est crucial de prendre des mesures préventives et de remédiation pour maintenir la navigabilité de la passe et préserver l'équilibre écologique de la région. La coopération entre les autorités locales, les acteurs économiques et les citoyens est essentielle pour trouver des solutions durables et assurer un avenir prospère pour La Grande Motte.



13/ Réunion du Bureau le Vendredi 18 Aout étude de la végétalisation des immeubles du Ponant, Pins Pignons, compostage et sécurité.

Les dates à venir

Boulevard des Associations le 10 septembre 2023`

Présentation d'une maquette 3D du quartier Abîmes-Golf-Ponant

Projets de conférences et réunions d'information

Végétalisation des immeubles du Ponant

L'objectif est d'informer les habitants de notre quartier vivant en immeubles collectifs ou en villas. L'installation et l'entretien de végétaux en loggias, terrasses ou toitures seront évoqués lors d'une conférence donnée par Yves Caraglio. Les contacts avec ce botaniste ont été établis à l'occasion de la journée du 20 mai 2023. En dehors du but esthétique l'enveloppe végétale contribue au rafraîchissement des façades lors des bulles de chaleur estivale.

Quelques pistes :

Caractéristiques du bâtiment

- Structure des balcons pour le support des surcharges végétales
- Dimension des bacs de plantation pour obtenir un volume d'enracinement correct
- Économies d'eau : petit équipement pour le recyclage des eaux grises.

Choix des plants en pépinière

- Fourniture d'espèces adaptées aux contraintes selon l'orientation de la façade (N- S- E- O)
- Résistance : sécheresse, vent, gel, embruns salés, insectes ravageurs (pucerons cochenilles..)
- Espèces à feuilles persistantes ou à feuilles caduques
- La palette des essences est à ajuster en fonction de l'exposition des façades.
- Les substrats d'enracinement doivent favoriser le développement d'un chevelu abondant
- Haubanage de sécurité

Pins pignons

Il sera question également de l'entretien et du devenir des pins d'alignements en zone urbaine (cas du pin tricentenaire Allée du Carré), ainsi que des massifs boisés de pins pignons qui jouxtent les habitations (risques de chutes et risques incendies).



Compostage

- Pique-nique convivial le mardi 29 août de 18h à 21h rue Florence Arthaud à Carnon. Occasion de parler des actualités, d'échanger sur les expériences et de rencontrer des référents et référentes de site de tout le territoire du Pays de l'Or.
- Journée de formation de samedi 16 septembre à Palavas et le samedi 23 septembre à Lansargues.

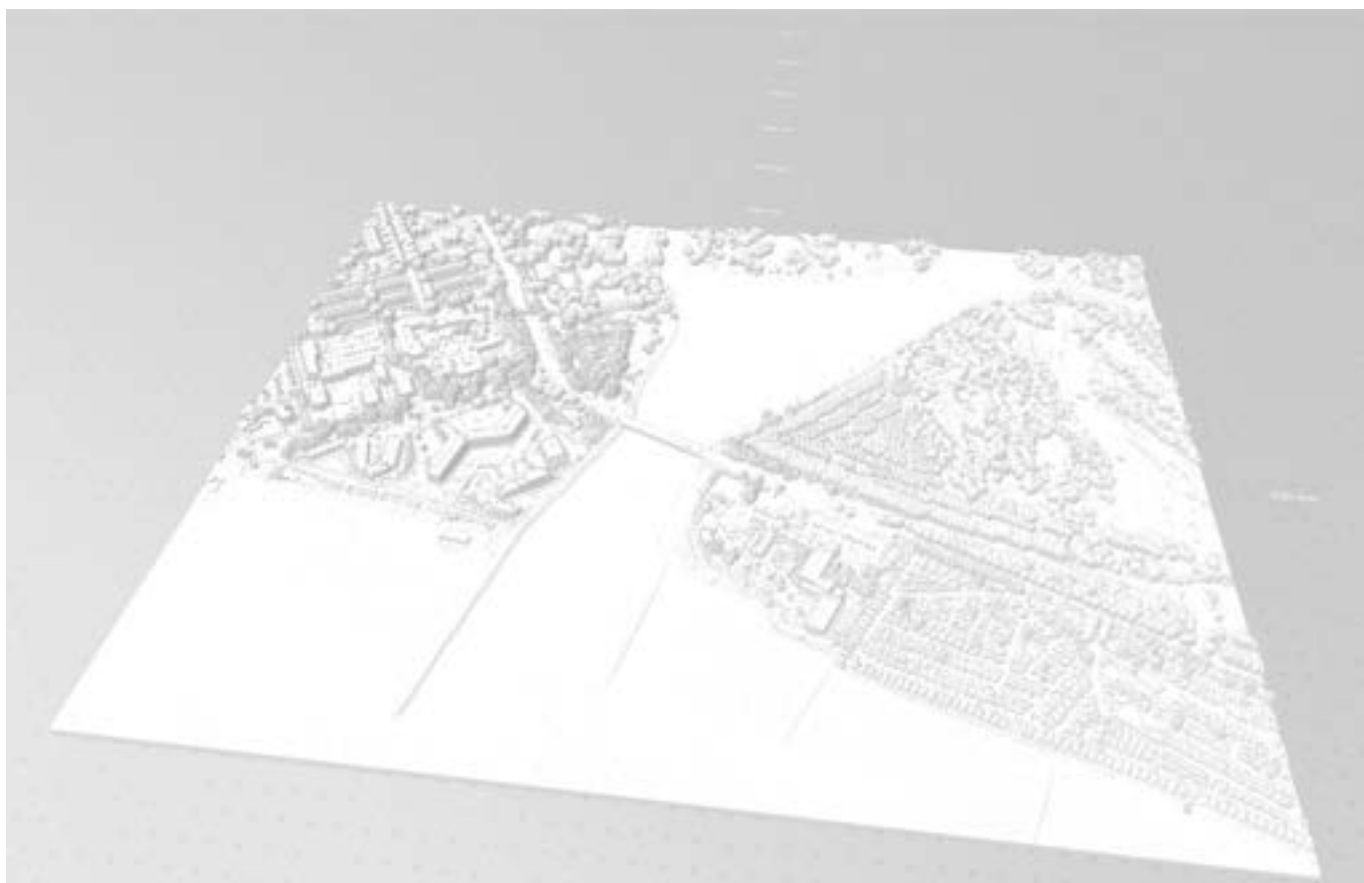
Conférences sécurité

Lieutenant Gérald Silvestre SDIS (pompiers : risques incendies-inondations),

Jean Michel Weiss (police:caméras piétons, accès à distance respect des feux)

Projet de grande dictée

Projet proposé par Patrick Guintrand



14/ Green Obsession de Stefano Boeri avec illustration B. Aubert

La «Green Obsession» de Stefano Boeri remporte l'Oscar des 17 objectifs de l'ONU

La vision urbaine de Stefano Boeri Architetti, notamment auteur du Bosco Verticale à Milan, remporte le SDG Action Award, l'Oscar des 17 objectifs du développement durable de l'ONU. Le projet de l'architecte-star italien a été sélectionné parmi 5.000 candidatures provenant de 190 pays, pour son engagement à changer les paradigmes des villes et à promouvoir les forêts urbaines comme une priorité pour les gouvernements du monde entier, afin d'assurer un avenir plus vert.

Mattia Spotti Unsplash

Écrit par Lepetitjournal Milan

Publié le 26 juillet 2023, mis à jour le 2 août 2023

Alors que l'été 2023 promet de battre de nouveaux records de chaleur, la « Green Obsession » de Stefano Boeri Architetti a remporté ce mardi 25 juillet à Rome, l'Oscar dédié aux 17 Objectifs du développement durable de l'ONU (ODD). La campagne SDG Action des Nations Unies récompense les initiatives qui mobilisent, inspirent et connectent les communautés pour promouvoir un changement positif, « des personnes qui inspirent le changement et conduisent des actions significatives pour les ODD », a précisé Marina Ponti, directrice mondiale de la campagne d'action des Nations Unies pour les ODD.

Imaginer l'avenir des villes contemporaines

Née dans le but d'améliorer la relation entre la nature et l'architecture, mettant en œuvre les principes de la forestation urbaine, «Green Obsession» est la philosophie d'urbanisme développée par Stefano Boeri Architetti qui, au fil du temps, a également généré des conférences, des programmes publics et un livre («Green Obsession : Trees Towards Cities, Humans Towards Forests»).



15/ Réunion Briefing dîner-débat avec la Police Municipale, les Pompiers et la Gendarmerie

Liste des sujets de discussion pour l'ARP

- Sécurité de la Passe des Abîmes
- Sécurité de la Pinède du Ponant
- Sécurité des pinèdes périphériques urbaines
- Risques d'inondations en zone d'habitat
- Risque de submersion marine (plages, port, voierie)
- Sécurité des Pistes Piétons et Deux Roues

Sujet 1 : Sécurité de la Passe des Abîmes

- L'ensablement actuel augmente significativement les risques
- Risque inondation (dégâts matériels et végétation, noyades) en cas de grosse crue du Vidourle (pour LGM et Le Grau du Roi)
- Risque sur la qualité hydro-biologique de l'Etang du Ponant (malaïgues, biodiversité aquatique) par la limitation des entrées marines dans le Ponant
- Risque sur la navigabilité dans le Petit Ponant et la Passe des Abîmes impactant les nombreuses activités nautiques sur ce plan d'eau
- Solution : le curage urgent de la Passe des Abîmes

Sujet 2 : Sécurité de la Pinède du Ponant

- Sécurité incendie principalement (environ 700 équivalent-habitants)
- Menaces des mégots des promeneurs, campeurs, piqueuniques
- Menaces des mégots jetés par les automobilistes de la RD62
- Gros risque incendie
- Mesures à prendre pour le risque promeneurs, campeurs, piqueuniques
- Mesures à prendre pour le risque automobilistes-fumeurs
- Informations à donner aux résidents

Sujet 3 : Sécurité des pinèdes périphériques urbaines

- A traiter comme la pinède du Ponant
- Mesures à prendre pour le risque promeneurs, campeurs, piqueuniques
- Mesures à prendre pour le risque automobilistes-fumeurs
- Informations à donner aux résidents

Sujet 4 : Risques d'inondations en zone d'habitat

- Risque inondation des rez-de-chaussée et sous-sol en cas d'épisode cévenol
- Information-alerte des résidents
- Réglementation batardeaux ? Immeubles ? Villas ? Alimentation électrique ?
- Dimensionnement des réseaux d'évacuation pluviale ?



Sujet 5 : Risque de submersion marine (plages, port, voierie)

Risque lié à une grosse tempête du sud-ouest

Tempête de référence novembre 1982

Niveau de référence NGF + 2m

Mêmes mesures que sujet 4 plus lutte contre les conteneurs flottants et les bateaux

Sujet 6 : Sécurité des Pistes Piétons et Vélos

Rôle majeur joué par ces deux types de piste pour l'image de précurseur de La Grande Motte

Signalétique ... misérable pour les résidents et les visiteurs!

Signalétique à faire pour toutes les pistes (code de couleur à définir pour piétons ou vélos)

Interdiction de circulation sur les voies réservées aux autos

Séparation systématique des piétons et des 2 roues à réaliser

Chaussées des pistes en plaques de béton dangereuses pour les 2 roues (donc à modifier à terme dans le style Allée Cavalière)

16/ Lettre au Maire de LGM sur le colmatage du réseau Allée du Ponant

La Grande Motte, le 18 septembre 2023

Objet : Colmatage du réseau pluvial Allée de Port Ponant

Monsieur le Maire,

A l'occasion des intempéries de la semaine passée, notre Association a procédé à une inspection de l'avaloir qui commande le délestage du réseau pluvial en direction de la pinède du Golf. Ceci grâce au fait que la grille de protection était restée ouverte pour la durée du week-end.

Le cliché joint atteste que le volume de cet avaloir était complètement colmaté en surface par une couche d'aiguilles de pins d'environ 40 cm d'épaisseur. Mais ce qui est plus grave une sous-couche de terreau décomposé tout aussi épaisse colmatait l'évacuation vers la pinède.



Ceci atteste que le réseau dans cette allée n'a pas été curé depuis plusieurs années avec les conséquences qu'on peut imaginer.

Nous restons à la disposition des services techniques pour informations complémentaires.

Dans l'attente, veuillez agréer l'assurance de nos meilleures salutations.

Pour le Président
Michel Lavenant Secrétaire



17/ Compte Rendu du dîner débat sur la Sécurité M. Lavenant

Dîner-Débat sur la Sécurité à LGM

Jeudi 7 septembre 2023

Compte-Rendu ARP

Le 16/09/2023

Introduction

Un dîner-débat sur la sécurité à LGM a été organisé par l'ARP le jeudi 7 septembre 2023. Un document intitulé « Ordre du Jour » a été diffusé aux participants. Il présente les sept sujets et les détaille en consacrant une page par sujet. Il est annexé au présent compte-rendu.

Participants

Invités Sécurité :

- Le Directeur de la Police Municipale de LGM, le Capitaine Jean-Michel Weiss
- Le Chef de la Brigade de Gendarmerie de LGM, l'Adjudant-Chef Frédéric Imbert
- Le Chef de la Caserne des Pompiers SDIS/LGM, le Lieutenant Gérald Sylvestre

Invité spécial de l'ARP :

- Jean-Louis Andres, membre du CESEL

Représentants de l'ARP :

- Bernard Aubert, Président (absent)
- Patrick Guintrand, Vice-Président
- René Garcia, Trésorier
- Charles Barail, Webmestre
- Danièle Garson, Membre
- Michel Lavenant, Secrétaire (par intérim)



Sujets de discussion proposés par l'ARP

Sept sujets de sécurité ont été proposés par l'ARP pour alimenter la discussion au cours du dîner, tout en réservant quelques pauses pour déguster les plats. Les sujets seront ensuite repris un par un pour résumer les discussions.

1. Sécurité de la Passe des Abîmes
2. Sécurité de la Pinède du Ponant
3. Sécurité des pinèdes périphériques urbaines
4. Risques d'inondation en zone d'habitat
5. Risque de submersion marine (plages, port, voierie)
6. Sécurité des pistes piétons et vélos
7. Application de sécurité/vigilance pour LGM ?

Sujet 1 : Sécurité de la Passe des Abîmes

- L'ensablement se poursuit de façon continue et l'ensablement actuel augmente considérablement les risques d'inondation en cas de grosse crue du Vidourle, à la fois pour La Grande Motte et pour le Grau du Roi : dégâts matériels, noyades, conteneurs à la dérive, etc...)

- En période de vents du sud les entrées maritimes dans le Ponant sont de plus en plus réduites par l'ensablement, ce qui dégrade la qualité hydro-biologique de l'étang : réduction de la biodiversité et augmentation des malaïgues (algues polluantes avec leurs mauvaises odeurs)

- L'importance de l'ensablement rend critique la navigabilité dans le Petit Ponant et la Passe des Abîmes en impactant les nombreuses activités nautiques sur ce plan d'eau. Le franchissement de la passe commence à montrer ses limites ...

- Conclusion : le curage de la Passe des Abîmes est vraiment urgent ! et n'est contesté par personne !

- Une pétition réclamant ce curage urgent a donc été lancée par l'ARP le 20 mai 2023, le jour où nous avons rendu un hommage au chef paysagiste de La Grande Motte, Pierre Pillet. Aujourd'hui, cette pétition a déjà recueilli plus de 1.200 signatures.

- **Réponse** : Le Chef de la Police Municipale, Jean-Michel Weiss, tout en ne désapprouvant pas notre initiative, nous a informé que Monsieur le Maire avait organisé au mois d'août une première réunion sur la préparation de ce curage, ce qui démontre son engagement pour la cause. Dimanche 10 septembre, lors de la Journée des Associations, le Maire m'a confirmé la tenue de cette réunion ainsi que le peu d'intérêt actuel du Maire du Grau du Roi sur ce sujet 1.

(Faut-il monter une rencontre d'information avec les élus concernés ?)

Sujet 2 : Sécurité de la Pinède du Ponant

- Ce sujet est abordé à la suite de la découverte d'une poignée de mégots écrasés sur un banc de cette pinède qui est très proche, environ une dizaine de mètres, de plusieurs immeubles habités par des résidents.



- Avec le réchauffement climatique et l'augmentation continue de la sécheresse et de la température, il devient de plus en plus probable qu'un incendie se déclenche, en particulier à la suite de jets de mégots, soit par des promeneurs ou soit par des automobilistes de la RD62.

- Question : Faut-il prendre des mesures pour minimiser le risque incendie venant des promeneurs ou des automobilistes ?

- **Réponse** : Nos invités sécurité sont unanimes : la cigarette étant une addiction, les mesures d'information/interdiction sont très peu suivies. Ils trouvent plus efficaces d'améliorer la vitesse et la qualité de l'intervention en couplant les réponses aux appels téléphoniques avec l'utilisation pilotée des caméras publiques dont le nombre va dépasser 100. L'intervention des pompiers sera rapide et efficace.

- Il n'y a pas d'informations particulières à donner aux résidents.

Sujet 3 : Sécurité des pinèdes périphériques urbaines

- Ce sujet est traité de la même façon que le sujet précédent

Sujet 4 : Risques d'inondations en zone d'habitat

- Il s'agit du risque inondation des rez-de-chaussée et des sous-sols en cas d'épisode cévenol

- Question : comment sont informés les résidents ?

Réponses des invités : les résidents, comme les autorités, peuvent utiliser les services de la société PREDICT créée en 2006 à Montpellier à la suite des inondations de Nîmes en 1988, de l'Aude en 1999 et du Gard en 2002. PREDICT utilise les partenaires suivants : AIRBUS, BRL et METEO France.

- Question : Est-ce que le dimensionnement des réseaux d'évacuation pluviale n'est pas sous-dimensionné ?

Réponse des invités : Dans tous les cas où il y a eu des difficultés d'évacuation c'était dû à une obstruction de feuilles mortes d'arbres ou d'aiguilles de pins.

- Question : Est-ce qu'il y a une réglementation sur les batardeaux et sur les alimentations électriques pour la protection contre les inondations ?

Réponse : sujet non traité

Sujet 5 : Risque de submersion marine (plages, port, voierie)

- Risque lié à une grosse tempête de sud-ouest
- La tempête de référence est celle de novembre 1982
- Le niveau de référence est NGF + 2m
- Question : comment sont informés les résidents ?

Réponses des invités : Utilisation des services de la société PREDICT



- Question : comment empêcher les conteneurs de partir à la dérive ?

Réponse : Il faut cimenter et fixer dans le sol le support des conteneurs, puis fixer le conteneur aux supports

Sujet 6 : Sécurité des Pistes Piétons et vélos

• Importance du rôle majeur joué par ces deux types de piste pour l'image de précurseur de La Grande Motte.

• Question : La signalétique est minimaliste pour les résidents comme pour les visiteurs. Faut-il améliorer cette signalétique ?

Réponse : Le besoin n'apparaît pas comme évident.

Question bis : Ultérieurement il faudra peut-être faire un sondage pour le savoir vraiment en ajoutant une autre question sur la séparation physique des piétons et des 2 roues ?

• Question : Les utilisateurs âgés de vélos se plaignent des risques de chutes provoqués par les nombreux espaces entre les plaques de béton et par les morceaux de plaques cassées. Faut-il les modifier dans le style de l'Allée Cavalière ?

Réponse : sujet non traité

Sujet 7 : Introduction d'une application de sécurité/vigilance

Il s'agit d'une application rassemblant les informations de sécurité qui circulent entre les Autorités locales et les résidents.

Le sujet est nouveau dans nos discussions de sécurité et mérite une réflexion plus documentée, probablement enrichie par des sondages.

Nos invités nous informent qu'ils sont équipés d'un téléphone sécurisé pour la réception de ce type d'infos venant de leurs hiérarchies.

Conclusion

Cette réunion-dîner a été appréciée par tous les participants. L'ambiance était excellente et très coopérative. J'ai demandé à chacun des trois invités s'il accepterait, sans perturber le fonctionnement de son service et à une date à déterminer ultérieurement, de recevoir une délégation de l'ARP. Ils ont tous les trois accepté avec plaisir le principe d'une telle visite. Il faudra alors se mettre d'accord sur le nombre maximal de visiteurs.

Encore un grand merci à nos trois invités d'avoir répondu favorablement à notre invitation.

Michel Lavenant
Secrétaire (par intérim) de l'ARP.



18/ Nage en eau froide dans l'étang du Ponant

Dimanche 25 février 2024



Entretien avec Mme SACHA COUDERC VOSGIN Présidente-fondatrice de l'Association OSA (Opérationnel Secours Animation), Infirmier de service de réanimation Sapeur-pompier volontaire, Formatrice en secours d'urgence, Intervenante au CREPS de Montpellier

Question du Président de l'ARP

Pouvez-vous présenter votre manifestation d'aujourd'hui, dans l'étang du Ponant ?

Présidente de l'OSA

Nous sommes une structure qui s'appelle OSA, pour Opérationnel-Secours-Animation, axée sur le sauvetage en mer, et dans les étangs. A ce titre nous organisons diverses manifestations notamment le « Ice Trophy » dont le but est d'entraîner, les nageurs en eau froide hivernale. Ils se lancent un défi en exécutant un 50m, un 100m ou un 200m nage libre.

Question ARP

Vous organisez des entraînements préalables ? Car ce n'est pas évident de nager en plein hiver cela ne s'improvise pas !

Présidente de l'OSA

On s'entraîne beaucoup en piscine aussi bien qu'en mer. Les locaux de notre association sont à Montpellier, et pour l'activité en plage, nous sommes à Carnon,

Question ARP

Vous venez souvent sur le Ponant ?

Présidente de l'OSA

C'est la première fois. Aujourd'hui c'est la deuxième manche du Ice Trophy. La première s'est déroulée sur le lac de Céséles près de ST Mathieu de Trévières, la troisième tranche interviendra au Pont du Gard, et la dernière manche à nouveau au lac de Céséles appelé aussi « lac des amoureux » en raison de ses eaux urquoises. Tout cela d'ici à mi-mars.



Question ARP

Comment avez-vous choisi l'étang du Ponant ?

Présidente de l'OSA

Au départ, on est très amoureux de La Grande Motte, puisque plusieurs de nos adhérents sont des sapeurs-pompiers de La Grande Motte. Donc cette cité est vraiment une ville que nous portons dans notre cœur, en particulier l'étang du Ponant et ses berges.

Question ARP

N'avez-vous pas eu nécessité de procéder à des examens bactériologiques préalables ?



Présidente de l'OSA

Non car en hiver l'eau du Ponant est de bonne qualité. En été nous sommes plus sensibilisés à ce problème et restons en relation étroite avec les responsables du service des eaux.

Question ARP

Notre association « Amis et Riverains du Ponant », qui se préoccupe depuis longtemps de la qualité du plan d'eau, apprécie que l'OSA ait choisi notre étang et se tient à disposition pour de prochaines manches.



Présidente de l'OSA

Nous avons eu les autorisations municipales pour tenir cette manifestation et sommes ouverts à l'idée d'éventuelles collaborations avec des associations de quartier comme la vôtre.



19/ La Cour des Comptes tance le Maire de La Grande Motte

Patrick Guintrand Vice-Président ARP

A l'occasion des vœux de bonne et heureuse année que nous souhaitons à tous nos adhérents, le Vice-Président nous livre une analyse de la Cour des comptes d'Occitanie.

Le Patrimoine du XXème

Classée au Patrimoine du XXème siècle par le Ministère de la Culture, La Grande Motte est aussi protégée au titre de son patrimoine naturel.

La Cour des Comptes estime que ce patrimoine est vieillissant et surtout que les recommandations faites, suite au diagnostic de l'ONF concernant l'état de ses arbres, n'ont pas été suivies.

Son excellente situation financière lui permettrait pourtant de démarrer une remise en état de son double patrimoine tant bâti qu'arboré.

Patrimoine arboré

Plus de 81% de son territoire intégré à une zone rouge du plan pluriannuel est confronté à des risques d'inondation, de submersion marine et d'érosion de trait de côte.

Un phénomène d'accrétion est aussi constaté contre la digue du Port de la Grande Motte.

Le projet du programme de rénovation annuel n'a été suivi que partiel.

La Mairie n'a pas tenu compte du rapport de l'ONF 2014 préconisant des travaux urgents pour protéger un demi millions d'arbres en souffrance.

Toutefois la Commune en 2022 a lancé un Marché d'appel d'offres pour se doter d'un système d'analyse destiné à mettre en place une meilleure gestion du Patrimoine arboré.

Le Rapport préconise d'utiliser davantage pour ses espaces verts le système de réutilisation des eaux usées qui est déjà en service pour le domaine du Golf Ponant.

Absence de système analytique améliorant le suivi de investissements

D'après la Cour des Comptes le manque de suivi dans ses investissements est dû à une absence de mécanisme analytique qui lui permettrait de suivre chaque opération programmée, du début jusqu'à la fin, en vérifiant : autorisations, état d'avancement, et paiements ce qui permettrait d'optimiser l'aménagement de la promenade du front de mer et le parking d'entrée de ville.



Abondantes Réserves financières et Excellente situation financière consolidée

La ville de La Grande Motte possède des réserves financières abondantes, en particulier un fond de roulement excessif (puisqu'il représente une année de charges courantes) évalué à 20 M€ trop important à son goût.

La Cour des Comptes suggère qu'une partie de ce montant soit utilisé pour le désendettement de la Commune ou pour l'exécution de travaux programmés mais non encore.

Sa situation financière consolidée est plus que satisfaisante, toutefois La Mairie aurait pu éviter de faire un cadeau substantiel aux concessionnaires de Plages Privées en baissant de 15% à 12,5% la redevance pendant le Covid (effet d'aubaine) car l'analyse des résultats de ces commerçants s'est révélée positive et non catastrophique comme présentée par ces derniers en fin de pandémie.

Grâce à une gestion analytique plus judicieuse le bilan du Golf Ponant s'est amélioré et devenu positif depuis l'année 2021, ce qui a permis de supprimer les subventions distribuées jusqu'alors.

Projet Ville Port

L'autorité Environnementale indique qu'il conviendra de réviser à nouveau la totalité du PPRI à l'issue des travaux de 2024 pour prendre en compte la nouvelle zone de déferlement. Dans son rapport les cartes 4 et 5 montrent une élévation du niveau de la mer de 50cm en 2050 et de 100cm en 2100 ce qui pourrait changer bien de choses.

Les études d'impact environnemental du Projet Ville Port, déposées auprès de la DREAL ont suscité de nouvelles études complémentaires sur le risque d'érosion (sous-estimé à leur avis) et de submersion.

D'ailleurs le CNPN du 13 Janvier 2023 donne un avis défavorable à la demande de dérogation.

Le Coût estimé du Projet Ville Port se monte à 117M€ sous-estimé là aussi par les autorités compétentes. La Cour des Comptes s'interroge sur le bienfait de se séparer de terrains à titre gratuits alors que la juste valorisation de ces terrains permettrait de soulager le financement de manière significative

Gestion du Domaine Public

Le Rapport constate une insuffisance de contrôle et un manque de transparence dans les procédures de concurrence, reprochant un régime de redevance fixe et non progressif qui pourrait faire profiter la Commune des gains de croissance.

Patrick Guintrand



20/ Compte rendu du CA restreint du 31/10/2023

Le CA restreint s'est tenu au domicile du Président Bernard Aubert qui a ouvert la séance à 19H30.

1. Participants

Bernard Aubert, Président
René Garcia, Trésorier
Charles Barail, Webmestre
Patrick Guintrand, Conseiller du Président
Michel Lavenant, Secrétaire par interim

2. Réponse à l'invitation du Directeur de la Police Municipale

Bernard proposera à Monsieur Weill deux dates :

Soit le mardi 28 novembre à 9 heures
Soit le jeudi 30 novembre à 9 heures

Les visiteurs seront les 5 membres présents accompagnés par 3 conjointes, soit un total de 8 personnes.

3. Débriefing des rencontres du Président avec la Mairie

Le Maire voit d'un bon œil le dîner-débat que nous avons eu avec les 3 responsables des services de sécurité de La Grande Motte.

4. Mise en débat du document proposé par Patrick Guintrand

Patrick va rediffuser ses documents et préparer une synthèse tenant sur une seule page pour faciliter la communication initiale du sujet qui nous préoccupe.

5. Questions diverses

5.1 Prochaine AG

Elle se tiendra le 30 novembre 2023 à 9H30 dans la salle de la Maison des Associations.

5.2 Financement de la statue de Jean Ballardur

Marie-France Congras de l'Association « Nature et Patrimoine » nous propose de participer au financement de la statue de Jean Ballardur qui sera inaugurée pour le centenaire de sa naissance en 2024. Nous sommes d'accord pour envisager une somme de 500 €, à confirmer.



5.3 Nouveau Dossier Ville-Port

Une nouvelle consultation publique est ouverte. Nous avons à nous concerter pour décider éventuellement de donner l'avis de l'ARP par rapport au premier projet discuté il y a deux ans.

5.4 Suivi de la pétition pour le curage de la Passe des Abîmes

Pour maintenir la pression de cette pétition, faut-il faire un reportage sur l'ensablement de la passe et profiter d'un évènement ? A suivre ...

Le Président clôt la séance à 11H30.

Michel Lavenant
Secrétaire (par intérim) de l'ARP.

21/ Lettre d'invitation au COPIL PAPI OR



Lunel
Le 15 novembre 2023

Objet : Invitation au Comité de Pilotage du PAPI Or

Affaire suivie par : Christophe ORTH
06 41 32 73 19
corth@sympo.fr

N° réf : CO/2023/59

Membres du Comité de pilotage élargi du PAPI du bassin de l'Or

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter au prochain **Comité de Pilotage du PAPI** (Programme d'Actions de Prévention des Inondations) du Bassin de l'Or, qui se déroulera :

Judi 14 décembre 2023 à 09h30
à CASTRIES
Espace Gare
50 avenue de la Gare, 34160 Castries

Ordre du jour :

- Présentation de l'avancement des actions du PAPI 2019-2024 du bassin de l'Or
- Discussion des perspectives et priorités pour l'année 2024

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La Présidente du Sympo

SYNDICAT MIXTE
du BASSIN de L'OR
130, chemin de Merles
34400 LUNEL


Patricia MOULLIN-TRAFFORT



22/ Rapport chiffré des activités pendant l'année et situation de la trésorerie présentés par R. Garcia le Trésorier de l'ARP

Exercice du 01/07/2022 au 31/06/2023

EXERCICE 01/07/2022-30/06/2023

| Charges | | | Produits | | |
|----------------|-------------------------|-----------------------|-------------------------|---------------------------|-------------|
| 604 | Prestations site WEB | 958,7 | 756 | Cotisations Syndics | 2198 |
| 605 | Materiel Ordinateur | 180 | | Cotisations Individuelles | 140 |
| 607 | Papeterie | 409,25 | 77 | Sponsoring | |
| 613 | location Salle | | 872 | Dons Adherants | 767 |
| 616 | Assurances | 116,1 | | | |
| 617 | Etudes Missions | | | | |
| 618 | Divers Services | | | | |
| 623 | Pub Relations publiques | 5447,9 | | | |
| 625 | Receptions Bld des Asso | | | | |
| 626 | Frais postaux Telecom | | | | |
| 627 | Frais bancaires | 10,75 | | | |
| 628 | Œuvres Caritatives | | | | |
| | TOTAL Charges | 7122,7 | | TOTAL Produits | 3105 |
| | Résultat | -4018,2 | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | Trésorerie | Compte Courant | Livret Caisse Ep | TOTAL | |
| | Solde au 30/06/2022 | 6168,93 | 18340,04 | 24539,87 | |
| | Interets 2022 | | 252,17 | | |
| | | | | | |
| | Banque 30/06/2023 | 2210,73 | | | |
| | Non Débité | 60 | | | |
| | Solde au 30/06/2023 | 2150,73 | 18592,21 | 20742,94 | |



EXERCICE 1/07/2022—30/06/2023

| | | |
|---|--|----------------|
| Produits : | | 3104.50 |
| Cotisations Syndics : 15 résidences, 808 lots | | 2197.5 |
| Adhérents individuels : 42 | | 140 |
| Dons : (Sogeclub 500) | | 767 |

Charges : **7122.70**

Informatique : 1138.70

| | | |
|-------------------------------|---------|---------|
| Karkarodon | 500 | |
| Imbiky | 280 | |
| Site WEB | 358.7 | |
| Publicité/relations publiques | | 5447.90 |
| Luna en Sol : | 2200 | |
| Clic & Print: | 1541.40 | |
| Camargue & Voile : | 410 | |
| Novotel : | 360 | |
| Réception: | 593.5 | |
| Ganan (caricatures) | 200 | |

RESULTAT **- 4018.2**

-o-o-o-o-o-

| TRESORERIE : | Compte courant | Livret Epargne | TOTAL |
|----------------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------|
| Solde au 30/06/2023 | 2150.73 | | 18592.21 |
| 20742.94 | | | |

-o-o-o-o-o-

Pour Info(situation intermédiaire)

| | | | |
|----------------------|----------------|--|-----------------|
| Au 31/12/2023 | 3709.03 | | 18592.21 |
| 22301.24 | | | |



Procès-verbal de l'AGO de l'ARP 18 Décembre 2023

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'ARP s'est tenue au Club House du Golf de La Grande Motte le 18 décembre 2023. A 9H30 le Président Aubert a déclaré la séance ouverte et a souhaité la bienvenue à l'assistance, en particulier aux trois nouveaux membres : **Michel Camboulive, Laetitia Pagnier et Alain Dupré.**

En préambule le Président remercie Michel Lavenant d'avoir assumé le rôle de Secrétaire par intérim et demande à l'Assemblée Générale de ratifier sa nomination au poste de Secrétaire de l'ARP, ce qui est fait.

1. L'étang du Ponant pépinière de jeunes talents

Ensuite la parole est donnée à **Michel Camboulive** Président du Centre d'Entraînement Méditerranée **CEM**, retenu pour un autre rendez-vous. Le **CEM** est un pôle de référence régional, national et international pour l'entraînement, la préparation et le suivi d'athlètes de haut niveau. Il est labellisé Pôle France Foil et Pôle Espoir. Plus de 100 coureurs viennent s'y préparer chaque année. Beaucoup ont fait leurs premières armes sur l'Etang du Ponant auquel **Michel Camboulive** est très attaché car c'est un lieu idéal d'apprentissage pour débutants. D'où la nécessité de veiller au bon entretien de cet étang et de sa passe vers la mer. Michel est à l'origine de la marque « Baie de **Camargue sailing** », qui regroupe quatre villes balnéaires situées en baie d'Aigues Mortes : Le Grau du Roi - Port Camargue, La Grande Motte, Mauguio - Carnon et Palavas. L'objectif est de positionner à l'international cette destination phare du nautisme...déjà labellisée «**Terre de jeux**» et «centre d'entraînement pour les Jeux-Olympique de Paris 2024», avec l'objectif d'attirer les délégations étrangères.

Le Président salue l'arrivée de deux élus municipaux **Sergio de San Felix** et **William Viste**.

2. Liste des présents

Le Vice-Président fait circuler une liste des présents qui s'inscrivent précisant que 5 pouvoirs lui ont été remis avec les affectations suivantes: Jean Michel et Nicole Clavel représentés par Bernard Aubert, Mader Jean Luc par Michel Lavenant et René Garcia et Alain Vernière par Patrick Guintrand.

Liste des Présents

Bernard Aubert, Patrick Guintrand, Charles Barail, Michel Lavenant, Martine Chochoi, Pierre Lipinski, Arléne Cedelle, Sergio De San Felix, William Viste, Pierre Antraigue, Laetitia Pagnier, Michel Camboulive, Danièle Garson, André Paisley, Myriam Frenoi, Alain Dupré.

Nous avons donc 16 présents et 5 pouvoirs.



3. Les comptes

Le Président Bernard Aubert ouvre la Séance confiant au Vice-Président Patrick Guintrand le soin de présenter les comptes de l'Association, (le dossier lui ayant été remis par le trésorier lequel était retenu pour maladie), et de préparer le compte-rendu qui sera mis en page par le secrétaire dès son rétablissement.

Les Dépenses se montent à 7 122,70€ les Recettes à 3 104,50€ ce qui génère une perte de 4 018,20€. Les charges les plus significatives sont celle de la Vidéo sur le Ponant 2200€, produite par Luna en Sol et l'édition de documents, affiches etc chez Clic and Print pour 1 541,40€.

La situation en trésorerie sur le compte Bancaire au 31/10/2023 est de 22 901,64€.

Le Vice-Président présente les comptes de l'ARP précisant qu'il ne les a reçus que tardivement ; il en propose l'essentiel sachant que le Trésorier remettra des documents très détaillés pour l'ARP NEWS 2023.

On procède au vote, personne contre, pas d'abstention ; le quitus est donc voté à l'unanimité.

4. Tour de table

Le Président propose un tour de table pour que chacun se présente.

Pierre Lipinski précise que les Syndics ne peuvent pas être considérés comme adhérents et comme il est inconcevable de convoquer l'ensemble du millier de propriétaires par souci de faisabilité nous sommes obligés de ne prendre en compte que les membres individuels ayant payé la cotisation de 7 Euros ; le quota est donc largement atteint.

Le Président a noté que certains membres du CA n'ont jamais été présents depuis un an ; il propose donc d'envoyer une lettre à chacun pour leur permettre de se positionner sur leur intention, en précisant que sans réponse dans les trois mois ils seront considérés comme démissionnaires de fait, permettant ainsi à d'autres membres désirant s'investir de présenter leur candidature.

Le Vice-Président énumère brièvement la liste de tous les événements, documents, réunions, CA, ou autres activités qui se sont produites pendant l'année 2023 sous la responsabilité de l'ARP. Le détail de ces 25 points sera développé plus largement dans ARP NEW 2023.

Notre Webmaster, Charles Barail, qui est à l'origine de la pétition de la Passe des Abimes et de la Vidéo « découverte du Ponant » commente son travail sur le Site, précisant qu'il souhaite davantage de contenu pour alimenter la richesse de Arp34.com, indiquant aussi que l'on peut trouver tous les articles de presse parus sur notre Association. Le Président réitère son souhait de renouvellement du CA et surtout sollicite la compréhension de ceux qui ne veulent plus s'investir de se manifester pour laisser la place à des membres plus motivés.

Le Président fait un exposé succinct mais précis sur le danger qui guette LGM sur le plan des remontées de sel et de la fragilité de la lentille d'eau douce qui se réduit comme peau de chagrin. La végétation de LGM est menacée si on ne règle pas ce problème en urgence. Les autorités compétentes ont là une responsabilité majeure car sans anticipation c'est l'avenir du capital VERT de notre ville qui est en jeu.



5. Animations 2024

Le Président et le Vice-Président proposent de renouveler la journée Pierre Pillet qui a connu un vif succès mais en lui donnant une dimension plus large qui associe les associations, les producteurs viticoles qui souffrent du problème du sel, invitant les artistes de notre région à immortaliser le problème sur ce thème en organisant des mini conférences aux Caves de Haute Plage. Plusieurs réunions préparatoires sont prévues à ce sujet.

Le Président annonce une participation de l'ARP de 500€ au financement du Buste de Jean Balladur.

6. Questions diverses

Cette année les participants ont préféré échanger à bâton rompus sur les différents problèmes évoqués plus haut, la salle s'y prêtait ainsi que la table positionnée en rectangle ce qui permettait à chacun de converser avec son voisin ou son vis-à-vis, ce qui rend complexe la retranscription dans le détail de toutes ces conversations croisées. Disons simplement que cela a remplacé positivement la séance questions diverses.

A 11H30 le Président déclare que la séance est levée et souhaite de bonnes fêtes de fin d'année 2023 à l'ensemble de l'assemblée.

La Grande Motte le 9 janvier 2024

Le Secrétaire de séance Michel Lavenant



24/ Vœux du Président et du Bureau

La Cour des Comptes n'a pas l'habitude d'être bienveillante et de distribuer des fleurs elle préfère mettre le doigt sur ce qui fait mal. On peut donc considérer que ce rapport plutôt à charge ne ménage pas la Mairie de LGM sans toutefois l'accabler.

L'ARP de son côté tente de répondre en cherchant à comprendre pourquoi en France on est souvent condamné à flirté avec le borderline tant la Bureaucratie et les empêcheurs d'avancer rendent la gestion d'une commune si complexe et si difficile.

Le code des impôts donne le ton : 3600 pages plus de 500 taxes différentes des milliers de normes à respecter qui changent sans arrêt, une législation spécifique pour chaque domaine, chaque activité avec des exceptions des dérogations ce qui fait le bonheur de certaines associations qui se regardent le nombril et dont la principale motivation est de bloquer pour le plaisir, ignorant l'intérêt général et le compromis.

J'ai connue LGM dans les années 80 le Ponant et Couchant n'existaient pas le Port paraissait tristounet sa réputation de « Béton sur Mer » lui collait à la peau, auparavant personne ne remarquait cette végétation luxuriante et tous ces Pins qui ombrageaient les promenades du bord de mer.

En trois décennies la transformation est fulgurante il suffit de regarder tous ces reportages qui lui sont consacrés et encensent ce petit paradis, d'ailleurs on ne parle plus ni du Cap d'Agde, ou du Grau du Roi ni de Palavas , en trois décennies LGM a changé de visage.

Cette métamorphose n'aurait pu être possible sans cette envie d'avancer d'embellir, de transfigurer qui parfois oblige un Maire à survivre aux innombrables contraintes administratives et aux plaintes de certaines associations dont la motivation principale reste l'opposition destructrice.

Les Grands Mottois peuvent pardonner volontiers à leur Maire ces petits écarts car il a su projeter LGM dans une autre dimension, il l'a métamorphosé en une station balnéaire de qualité et de renommée internationale.

LGM 2030



LGM 2030



DEPUIS TOUTES CES ANNÉES DE CANICULE, LES GRANDS ARBRES
NE SONT PLUS QU'UN LOINTAIN SOUVENIR

PASSE DES ABIMES

LA PASSE
DES ABIMES ... ,
LA PASSE DE
L'ENSABLEMENT
PLUTOT !!!

